

Cet arrêté est demeuré en vigueur durant toute la saison de 1893, et n'avait pas encore été enlevé même au mois d'avril 1894, malgré les fortes protestations faites par les exportateurs ici, et de ceux qui s'occupent de l'engrais des animaux en Angleterre et en Ecosse. Un rapport des plus élaborés, sur cette question, préparé par le ministre canadien de l'agriculture a été envoyé au gouvernement anglais ; voici un résumé de ce rapport :—

La demande faite par le Canada pour faire cesser l'interdiction mise par le Royaume-Uni sur le bétail canadien, ordonnant la destruction de ce bétail à son arrivée en Angleterre, au lieu de le laisser entrer, par le fait que quelques prétendus cas de pleuro-pneumonie avaient été découverts, se trouve dans le sommaire suivant d'un rapport fait par le ministre de l'agriculture du Canada, au gouverneur général en conseil :—

Le secrétaire du bureau d'agriculture impérial, dans une lettre datée du 20 juillet 1893, faisait voir que des examens spéciaux ordonnés par un arrêté du conseil du 17 avril 1893, avaient été faits sur 67 chargements, comprenant 30,561 têtes de bêtes à cornes. Le médecin vétérinaire, inspecteur de ce bureau, sur ce nombre, a trouvé que les poumons d'un animal, du steamer "Brazilian," et de deux autres animaux du steamer "Lake Winnipeg," portaient les signes de la pleuro-pneumonie. Dans six autres cas expédiés par des employés locaux à l'inspecteur, ce dernier a trouvé des signes de pneumonie et de tuberculose, mais non de pleuro-pneumonie.

Le professeur Brown, directeur de la division vétérinaire du bureau, après un examen fait au microscope, a prétendu que la maladie était une pneumonie contagieuse, "différant bien peu de celle connue en Europe" ; et a prétendu en outre que l'histoire de cette maladie démontrait qu'elle était aussi contagieuse et fatale que la pleuro-pneumonie européenne.

Un autre et dernier cas, découvert à bord de l' "Hurona," en octobre 1893, a été déclaré être de la même nature.

L'honorable A. R. Angers, ministre de l'agriculture, dans un rapport au conseil en date du 24 janvier 1894, a prouvé qu'on avait été trop loin en prétendant qu'une maladie "si contagieuse et si fatale," existait au Canada, attendu surtout que ni les médecins vétérinaires du département et ni ceux pratiquant au dehors n'avaient pu réussir à trouver une seule trace de cette maladie, soit dans les localités d'où venaient ces animaux, ou dans toute autre partie du Canada. Pour ce qui a trait à l'animal à bord de l' "Hurona," on a prouvé qu'après avoir été pendant des semaines avec au delà de sept à huit cents autres animaux, à bord de ce vaisseau, et avoir auparavant passé plusieurs mois avec une vingtaine d'autres sur l'île Howe, on n'avait pu en aucune manière trouver de trace de cette maladie.

M. Hunting, médecin vétérinaire de la plus haute compétence, a prouvé que cette maladie n'était pas la pleuro-pneumonie contagieuse, et a combattu la théorie du professeur Brown, en démontrant que cette